



## Compte rendu de la réunion du 9 mars 2016

Bureau national, 100, Queen, Ottawa (Ontario) K1P, 4<sup>e</sup> étage

**Présents :** Sami Rehman (président), Eric Robard

**Personnel :** Sarra Ndayishimiye (secrétaire)

**Absent :** Patrick Warner

### 1. Rappel à l'ordre

La réunion débute à 17 h 54.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

- Motion adoptée.

### 3. Approbation de l'audit de l'ACEP 2015

- S. Rehman fait le point rapidement sur l'audit de l'ACEP de 2015.
- Aucun problème majeur n'est soulevé et les vérificateurs ont apporté les changements demandés.
- Le rapport d'audit a par la suite été approuvé par le CEN.

### 4. Mandat du Comité d'audit

- S. Rehman a rédigé le mandat et l'a présenté au CEN à titre informatif, en même temps que le rapport d'audit. On prévoit déposer deux autres versions avant de présenter la version finale au CEN aux fins d'approbation.
- Les membres du Comité examinent le mandat, ligne par ligne.

#### **Rapport financier ii-a**

- E. Robard souhaiterait ajouter « tous risques financiers » à cette phrase.

### **RAPPORT FINANCIER IV-C**

- S. Rehman propose que tout montant supérieur à 100 000 \$ fasse l'objet de discussions avec les membres du Comité d'audit pour une révision possible.
- E. Robard recommande d'utiliser un pourcentage du budget, plutôt qu'un montant précis.
- On décide de reporter la discussion sur la question du pourcentage. Le pourcentage réel sera établi plus tard.

### **V.FAUTE PRÉSUMÉE**

- Le Comité d'audit aimerait savoir s'il existe un mécanisme à l'ACEP couvrant les cas de faute ou de plainte relativement au budget. Disposons-nous d'un mécanisme pour traiter les plaintes? Est-ce que l'on pourra en discuter plus tard pour obtenir plus de détails?

### **VI.MEMBRES ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'AUDIT**

- E. Robard demande s'il est possible de faire appel à un membre externe qui ne fait pas partie du syndicat pour échanger des idées et nous faire profiter d'une perspective plus vaste.
- S. Rehman ne sait pas si cela respecte nos statuts, mais propose de consulter la présidente de l'ACEP et le CEN à ce sujet.
- On convient que E. Robard rédigera une disposition sur la façon de modifier le mandat, au besoin.

## **5. Prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion n'a pas encore été fixée.

## **6. Ajournement**

La réunion est ajournée à 18 h 46.